

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 4 (1896)
Heft: 9

Artikel: Extraits d'un voyage en Suisse en 1817-18 et 1819
Autor: Jaccard, H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-6382>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EXTRAITS D'UN VOYAGE EN SUISSE EN 1817-18 et 1819.

(Suite et fin).

Simond n'est pas flatteur pour Genève, dont il ne sait pas saisir le côté pittoresque : « Deux des trois entrées de Genève, et les plus fréquentées, celles de France et du Valais, présentent cette ville sous un point de vue peu favorable ; on voit des rues sombres, pavées de cailloux pointus, boueuses et sans trottoirs, bordées de vieilles bicoques à cinq ou six étages. Les moins étroites de ses rues sont comme ensevelies sous la projection extraordinaire des toits, avançant de douze à quinze pieds, et soutenue par de frêles poteaux qui s'élèvent du pavé jusqu'à leur hauteur. C'est la caricature des galeries de Berne, et rien ne saurait offrir un contraste plus frappant que la majesté tranquille de cette dernière ville et le mouvement, l'air vulgaire et pauvre des rues basses de Genève. »

Il existe cependant une belle entrée, c'est celle du côté de la Savoie, mais sauf les maisons du quartier de la Treille, « le plus grand nombre sont des antres ténébreux dont la grande solidité n'est qu'un défaut de plus ». D'ailleurs, l'écrivain rend hommage au goût des arts et de l'étude chez les Genevois de toutes les classes. Mais il croirait n'avoir pas parlé de Genève s'il ne consacrait pas une dizaine de pages aux questions religieuses. On était alors à l'aurore du « Réveil » et la tolérance n'était pas encore la vertu dominante des Genevois.

Dans le domaine scientifique au contraire, l'union entre les Suisses des divers cantons paraissait s'établir justement à cette époque par les assemblées annuelles de la Société helvétique des sciences naturelles. En 1818, c'était

Lausanne qui avait l'honneur de recevoir les naturalistes. Voici ce qu'en dit M. Simond :

« Je fus présenté, moi indigne, à cette assemblée des Plines de l'Helvétie. Je ne sais si ce que l'on apprend dans les assemblées de ce genre répond à l'appareil qui les accompagne et à la peine qu'on prend de s'y transporter ; et considérant le temps perdu à écouter ce qui ne nous intéresse pas, il paraît certain qu'on ferait plus de besogne en beaucoup moins de temps chez soi, ou dans un tête à tête dégagé d'ostentation ; mais peut-être que l'ostentation même n'est pas à négliger comme stimulant, et que la séance académique, si elle ne vous apprend rien, vous donne au moins la volonté d'apprendre. »

Nous sommes trop de notre époque et de notre pays pour souscrire à de telles affirmations. Elles se détruisent d'ailleurs d'elles-mêmes par le compte-rendu que donne M. Simond de cette intéressante séance. Comme il le dit, deux différentes relations de l'inondation de Bagnes ont en particulier excité beaucoup d'intérêt ; « l'une éloquente et poétique, par M. le ministre Bridel ; l'autre didactique, et portant simplement sur les faits, pour l'intelligence desquels un modèle en terre glaise avait été préparé la veille, par l'ingénieur M. V. (enetz), chargé des travaux. C'est M. *Escher*, surnommé *de la Linth*, qui nous a donné cette dernière relation. »

Suit une description très exacte du terrible cataclysme. Il n'y a guère qu'un détail qui puisse paraître sujet à caution : « Il existe des traces évidentes d'une ancienne catastrophe que la tradition et même quelques notices historiques placent dans l'année 1595. Une poutre du plafond d'une maison de Martigny porte l'inscription initiale suivante : M. O. F. F. 1595. L. Q. B. F. I. P. L. G. D. G., dont voici l'explication ingénieuse donnée par un M. Vaudan, magistrat du lieu : *Maurice Olliet fit faire,*

1595, lorsque Bagne fut inondé par le glacier de Getroz ».

Ceci est décidément par trop ingénieux et ne doit être accepté que sous réserve.

Quant aux mesures destinées à éviter le retour du phénomène, M. S. n'accepte pas entièrement celles que propose M. l'ingénieur Venetz, mais il juge à propos de nous faire modestement part de celles qu'il a lui-même imaginées !

« L'assemblée a écouté avec un intérêt tout particulier des détails extrêmement curieux qui lui ont été communiqués par un professeur distingué de l'académie de Genève, récemment arrivé d'Angleterre, sur de nouveaux développements donnés aux manufactures de ce pays par l'application des machines à vapeur. M. le professeur a fini par poser en fait que le résultat de cette application indéfinie des machines et de cette perfection de l'industrie était pernicieuse.(!) Comme la Suisse est devenue un pays manufacturier... l'assertion du professeur a causé quelque inquiétude dans l'assemblée, qui aurait désiré qu'il s'expliquât. »

Voilà un trait amusant dont Töpffer n'eût pas manqué de faire son profit.

« Le célèbre M. Owen, de Lanark, inventeur du système de société en parallélogrammes, nous a donné, par l'entremise d'un interprète, des détails intéressants sur la discipline qu'il a établie dans sa grande manufacture à Lanark, et qui lui assure la reconnaissance des amis de l'humanité. »

Tout cela n'est pas très clair ; aussi M. Simond déclare naïvement que n'ayant pas très bien compris M. Owen, il ne veut pas s'exposer à le calomnier en expliquant sa démonstration.

Désirant revoir plus à loisir quelques parties de la Suisse, le voyageur part de Genève en septembre 1818. Il

passé par Coppet, puis par Coligny (*sic*) où, dit-il, « l'on trouve des eaux vives en abondance, des bois, de vertes prairies et une belle vue. A Morges, la route d'Yverdun gravit le Jura, d'où la vue plonge sur le lac, qui a cinq lieues de largeur dans cet endroit; il est bleu comme l'océan des tropiques, passant au vert d'émeraude près des côtes, et rayé de blanc quelquefois dans toute sa largeur; enfin, l'aspect change d'un jour et d'une heure à l'autre, sans qu'il soit possible de se rendre compte des accidents de lumière ». « Une belle vallée remplissait l'espace entre le Jura et Lausanne, dont la cathédrale terminait avantageusement la perspective le long du lac. A la Sarra, ces belles vues cessent; mais on les retrouve après avoir passé Yverdun, et surtout à Saint-Julien, sur le Jura, d'où l'on découvre toute la Suisse jusqu'aux Alpes. »

Inutile de faire remarquer qu'il ne peut être ici question de Saint-Julien, situé près de Genève, en Savoie. L'itinéraire se continue par le Locle. Ici, dit l'écrivain, « l'hiver dure sept mois et la neige s'élève à trente pieds » soit neuf mètres, ce qui est une évidente exagération, mais ici comme ailleurs on ne prête qu'aux riches !

Du Locle, M. Simond se rend à la Chaux-de-Fonds, puis à Porrentruy, Delémont, Bienne, Aarberg et Avenches. La description qu'il nous fait des ruines d'Aventicum ne manque pas d'exactitude. En revanche, voici ce qu'il dit de Payerne : « Cette ville, à deux lieues d'Avenches, possède la selle de cette bonne reine Berthe qui, au dixième siècle, *filait* et faisait du bien; ainsi que son tombeau (*sic*). La selle est suspendue assez peu convenablement dans l'auberge principale du lieu; elle est fortement construite en bois et en fer; mais ce qui la rend remarquable, ce sont deux gânes spacieuses, une de chaque côté, en forme de culotte, et faisant partie de la

selle ; elles étaient destinées à recevoir et à garantir Sa Majesté, qui ne pouvait ainsi être désarçonnée. Il est peu probable qu'aucun cavalier ait jamais fait usage de semblables précautions ; cette selle était par conséquent à l'usage d'une femme, d'une femme de qualité sans doute ; elle est d'ailleurs pourvue d'une ouverture destinée à recevoir la quenouille ! donc c'était la selle de la reine Berthe ! Reste à savoir comment cette bonne reine parvenait à s'y placer. » Chacun sait que cette prétendue selle n'a jamais eu la destination que lui prête ici notre écrivain. « Le cercueil de la reine Berthe, découvert il y a peu d'années, a été déposé dans la cathédrale, sous un tombeau de marbre. Elle avait elle-même bâti cette cathédrale avec des matériaux tirés d'Avenches. »

Nous ne suivrons pas M. Simond dans ce nouveau voyage dont voici les étapes successives : Aarau, Zurich, Glaris, Schwytz, Einsiedeln, Stanz, Sarnen, Interlaken, Thun et Berne. Il y a peu de chose à glaner dans la description médiocrement intéressante qu'il en donne. A Glaris, il cherche à se renseigner exactement sur la campagne d'Helvétie en 1799, dont Souvarow d'une part, Masséna, Molitor et Lecourbe de l'autre, sont les héros.

Le canton de Berne produit dans son ensemble une impression des plus favorables sur le voyageur.

« Il est impossible, dit-il, de parcourir ce canton sans être frappé du bien-être universel et de l'air d'indépendance et même de fierté des paysans. » M. Simond raconte ailleurs qu'on disait en Suisse : « Grossier comme un Zurichois, fier comme un Bernois et intéressé comme un Genevois », et il a soin d'ajouter, pour comble d'amabilité : « Ces sortes de généralisations, toujours exagérées, sont rarement tout à fait gratuites. »

L'admiration de M. Simond pour les Bernois se manifeste par l'importance qu'il attribue aux établissements d'Em.

de Fellenberg, à Hofwyl, auxquels il ne consacre pas moins de 41 pages de son livre.

Il est moins flatteur pour Fribourg et le père Girard. Après avoir relevé l'aspect pittoresque de la ville, il dit : « L'intérieur n'est pas brillant. C'était jour de foire lorsque j'y suis arrivé ; l'aspect des rues encombrées d'une foule bruyante et causeuse d'acheteurs et de vendeurs, d'oisifs, de mendiants et de moines ; la saleté des maisons, les madones, les crucifix colossaux, tout rappelait l'Italie. » Et plus loin : « Les Fribourgeois les plus instruits s'avouent en arrière de leur siècle, mais se consolent en remarquant que *l'on est encore plus bête à Soleure.* »

Voyons maintenant l'enseignement :

« Le père Gérard (*sic*) est un homme d'esprit, fort simple dans ses manières, et dont la conversation plaît du premier abord. J'avais conçu la plus haute idée de son établissement, où M. F. a bien voulu me conduire le jour suivant : nous y avons passé plusieurs heures. Voici le résultat de cette visite : La première classe, fort nombreuse, était une cohue, où les trois quarts des enfants jouaient ou s'ennuyaient et perdaient leur temps : cependant quelques moniteurs, en très petit nombre dans la salle, avaient un cercle autour d'eux. Le désordre était le même dans les deuxième et troisième classes, mais les élèves étaient peu nombreux. Dans la quatrième classe, j'ai aperçu une vingtaine d'élèves autour de leurs moniteurs qui, le cahier à la main, proposaient des questions assez oiseuses qui semblaient avoir été apprises par cœur. Le père Gérard lui-même n'a pas paru. On m'a dit que le changement de local était cause du désordre momentanée dont j'étais témoin, lequel n'aurait pas lieu dans la nouvelle école que l'on construit ; mais je ne peux parler que de ce que j'ai vu, qui ne diffère en rien de l'ancienne routine vicieuse des écoles. »

Nous approchons du terme de nos pérégrinations. Voici Bulle et la Gruyère ; puis :

« La vallée monte insensiblement jusqu'au pied de la Dent-de-Jaman qui la termine. Un étroit plateau sépare les pentes opposées. Derrière nous, fuyait en perspective la vallée de Gruyère, ses forêts, ses chalets épars, ses hameaux, ses verts pâturages, asiles de la tranquillité et de la paix. L'autre côté offrait un point de vue éblouissant de beauté ; c'était le lac de Genève, couvert d'un brouillard dont la surface était tellement de niveau et si dense qu'elle réfléchissait les montagnes environnantes, comme l'eau aurait pu faire, quoique d'une manière plus douce et plus harmonieuse. »

Voilà le Léman quelque peu réhabilité. Pour achever son tour de Suisse, M. Simond visite encore le Vallais. « A Saint-Maurice, dit-il, on vous indique le lieu, marqué par la tradition, où une légion romaine tout entière, la légion de Thèbes, composée de six mille hommes, souffrit le martyre l'an 302, pour avoir embrassé le christianisme. Gibbon fait voir comment cette fable s'accrédita cent ans plus tard et donna lieu à la fondation de l'abbaye de Saint-Maurice, qui subsiste encore, par ce Sigismond, roi de Bourgogne, qui avait été l'assassin de toute sa famille et fut lui-même arrêté et mis à mort dans l'abbaye. »

Les dernières pages du *Voyage en Suisse* sont consacrées à Genève. Cette ville paraît avoir exercé en effet une certaine séduction sur notre écrivain, et la preuve, c'est qu'il finit par s'y établir. Cela ne l'empêche pas d'ailleurs de dénigrer consciencieusement les mœurs originales de la république. Il est vrai qu'en guise de conclusion, il fait la curieuse déclaration que voici :

« Aucun pays au monde n'est comparable à la Suisse en beautés naturelles, aucun n'a un peuple plus estimable. Les choses dures que je me suis permis d'en dire quelquefois

dans le cours de cet ouvrage l'ont été à bonne intention; on ne s'y trompera pas, et j'espère qu'elles me seront pardonnées. »

Nous aurions mauvaise grâce à rejeter une excuse aussi aimable. D'ailleurs si bon nombre des critiques de l'auteur du *Voyage* peuvent encore nous être adressées, la plupart ne seraient aujourd'hui plus fondées. En tout état de cause, il faut se souvenir que le véritable ami n'est pas celui qui vous loue, mais bien celui qui vous reprend et vous conseille. Les peuples républicains, tout comme les rois, ont des courtisans dont ils doivent se défier; qu'ils se félicitent donc lorsqu'un ami veut bien leur signaler leurs erreurs et leurs fautes.

Certes, on a progressé depuis que le *Voyage* a paru; on ne se contenterait plus des renseignements approximatifs que M. Simond s'est procurés au hasard des rencontres, mais il est un point sur lequel il s'exprime d'une manière assez remarquable, c'est au sujet de la situation économique de la Suisse et de sa voisine de l'ouest.

« On ne menace pas seulement la Suisse à la prochaine guerre; on est dès à présent en hostilité avec son commerce, sans réfléchir que c'est à tous égards se faire tort à soi-même. La France a beaucoup plus d'articles à fournir à la Suisse que la Suisse à la France, les vins fins, les draps, les soieries et toutes les denrées coloniales, en retour du fromage et des bestiaux, des montres et de la dentelle. Le commerce n'est qu'un échange et ne peut être que cela. Il n'y a pas d'écolier en économie politique qui croie à présent à la balance favorable ou défavorable du commerce. La somme totale des exportations et des importations est toujours réciproquement identique; c'est la double expression d'une même quantité présentée sous deux dénominations ou formes différentes. Ce qu'on retranche d'un des membres de l'équation, il faut

l'ôter à l'autre également. Fermez la porte au fromage, adieu le sucre et le café ; excluez les montres, on cessera de boire du Champagne et du Chambertin. Autrefois, la Suisse tirait tout de la France ; à présent, cela devient impossible, faute de réciprocité : est-ce par ignorance que l'on maintient cette lutte contre les produits étrangers ? je ne le pense pas ; mais par mauvaise humeur politique, et pour se concilier quelques manufacturiers dont l'industrie ne peut se passer du monopole qu'on leur donne, aux dépens des autres manufacturiers d'abord, qui eussent fourni leurs produits en retour de ceux de l'industrie étrangère ; et ensuite aux dépens de toute la nation, qui paie plus cher les produits de la manufacture soutenue artificiellement par le monopole. Le principe d'exclusion est tellement enraciné partout qu'en Angleterre, où assurément la saine théorie commerciale est connue, la politique étroite et fausse des prohibitions subsiste encore. Les ouvrages d'horlogerie et les colifichets d'or et d'argent, que la patiente industrie des habitants du Jura, emprisonnés par leurs neiges pendant plus de six mois par année, produit à plus bas prix qu'en Angleterre, y sont prohibés, bien que l'on sache qu'une somme égale de produits anglais fût sortie pour en solder la valeur. On ne saurait trop répéter ce principe, également lumineux et consolateur, si bien établi en économie politique, que la richesse d'une nation enrichit toutes les autres, et que ses progrès font leurs progrès, le bien trouvant enfin son niveau dans le monde civilisé, comme les eaux de l'Océan et l'air de l'atmosphère, quoiqu'un peu plus lentement. La force militaire n'entre point ordinairement dans cette communauté de biens entre toutes les nations : il y a séparation sur l'article du canon et des baïonnettes ; mais la Suisse fait exception ; car à son égard on peut dire que sa force fait celle de ses voisins. »

On ne saurait mieux parler, et pourtant les faits nous prouvent que rien n'est durable comme l'erreur en économie politique et que les fautes commises ne se corrigent guère.

En résumé, si M. Simond n'est pas un grand écrivain, et la pauvreté de son style en est la preuve ; s'il ne fut pas un savant naturaliste, comme l'absence en lui de tout don d'observation le démontre, son ouvrage témoigne une véritable intelligence des conditions indispensables au développement et à la prospérité des Etats, et n'aurions-nous retenu de lui que ces quelques saines notions, que nous ne croirions pas avoir perdu notre temps en lisant son ouvrage.

H. JACCARD.

UNE LETTRE INÉDITE DU DOYEN BRIDEL

MONSIEUR,

Recevez l'expression de ma reconnaissance pour les ouvrages que vous avez bien voulu m'envoyer et la lettre flatteuse qui les accompagne. Si ma correspondance peut être utile à vos travaux littéraires, elle est fort à votre service et je répondrai de mon mieux aux diverses questions que vous m'adresserez. Mais, Monsieur ! quoique je sache le Dialecte *Romand* usité dans la contrée que j'habite, je n'en ai pas fait une étude approfondie et mes recherches dans ce genre n'ont abouti qu'à me prouver que ce Dialecte, antérieur chez nous à la langue Française, est composé de mots d'origine latine (c'est le plus grand nombre) et de mots d'origine celtique — sans parler d'une centaine de mots dérivés manifestement du grec. J'ai même fait un glossaire de ce patois ou dialecte Romand de plus de 3000 mots avec leur étymologie, mais je n'ai pas eu encore le temps de le compléter.

Je me suis longtemps trompé en cherchant à nos mots patois des étymologies celtiques, à la manière de feu *M. de Cambri*, avec lequel j'ai eu de longs entretiens à ce sujet. Maintenant j'avoue de bonne foi (et c'est Monsieur ! la lecture de votre grammaire qui a